

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 015-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0018

Déposée le: 08.01.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Berger (Aeschi, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 23.01.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Coûteuses stratégies

Nous constatons que l'administration cantonale bernoise continue de développer des stratégies dont la mise en œuvre génère des coûts plutôt que des économies. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi le canton de Berne continue-t-il de développer des stratégies coûteuses au mépris de sa situation financière ?
2. Pourquoi le Conseil-exécutif n'édicte-t-il pas des directives qui imposeraient à l'administration d'étudier le potentiel d'économies des stratégies lors de leur élaboration ?

Le Conseil-exécutif est également prié de répondre aux questions suivantes en relation avec la Stratégie de protection du patrimoine, actuellement en consultation :

3. Pourquoi le canton de Berne n'a-t-il pas le courage d'élaborer une Stratégie de protection du patrimoine qui se limiterait à la protection des sites archéologiques essentiels les plus importants, au lieu d'établir un inventaire d'innombrables petits sites enfouis sous le sol qui ne sont ni visibles, ni utiles, et sur lesquels on ne peut guère construire qu'en dépensant une fortune en mesures de protection ?

4. Sur quelles enquêtes le canton de Berne se base-t-il pour dire que sa politique de protection du patrimoine fait de lui un lieu de vie, une place économique et une destination touristique attirants, alors que le Service archéologique doit analyser les tendances et fait déjà figurer dans une annexe, sans les classer, les nouveaux bâtiments – édifiés à partir de 1990 – qui pourraient être portés à l’inventaire et leur impose des exigences de qualité élevées lors de rénovations, de modifications ou d’extensions ?